

« Il était notre collègue mais il était aussi notre ami et pour certains d'entre nous un compagnon fidèle exemplaire. C'est la première phrase de l'hommage à André Flamant qu'a lu Marcel Glavieux lors de la cérémonie. Je n'ai pas voulu changer le contenu parce que cela me semblait bien et que cela lui ressemble. Il a mené plusieurs combats : le premier pour montrer à ses parents sa réussite professionnelle puis ce fut le combat pour le sport : tout d'abord le cyclotourisme avec la présidence de l'Association sportive Usinor devenu Sollac ; il a parcouru toutes les routes, tous les chemins de l'hexagone avec les joies des brevets obtenus et des équipements que l'on qualifierai aujourd'hui de rétrogrades. Vint ensuite le football avec le Standart de Montataire : dirigeant pendant 15 ans dont 7 ans à la présidence puis ce fut le club de Chantilly pendant 3 ans. C'est alors que le destin offrit à André la possibilité de rendre aux sportifs l'esprit de solidarité qu'il avait acquis au cours de ses années de bénévolat sportif : il entre au District de l'Oise en 1991 où il intègre la Commission des Jeunes pour en devenir le président, il sera également membre de la commission football à l'école puis membre du comité directeur ce qui lui confère un siège au Conseil de Ligue de Picardie. En 2008 il est élu Président du District de l'Oise responsabilité qui sera reconduite par deux fois et dernièrement en 2016 avec le renouvellement des comités, il intégrait de ce fait la Ligue des Hauts de France. Mais André avait aussi une grande valeur : la discrétion ; en effet il a accompli une grande mission au sein de la Ligue Professionnelle de Football en qualité de secrétaire de l'organisation des compétitions durant une quinzaine d'années et malheureusement , comme dans toutes les organisations professionnelles sportives , il a mal vécu sa mise à l'écart sans explications , tant il s'y était investi et comme il aimait à le répéter : « je vais pouvoir apprécier encore plus le football amateur avec ses jeunes et avec ses bénévoles. » Ce fut alors le combat de l'engagement politique et régulièrement il évoquait ses sentiments sur les sujets de société qui l'inquiétaient beaucoup mais le dernier combat il l'a perdu après plusieurs mois d'une lutte acharnée dans laquelle il cherchait l'énergie pour exercer jusqu' à son dernier souffle les responsabilités que les footballeurs Isariens lui avaient confiés. Ce fut avec une très grande tristesse, une très grande émotion que nous avons appris sa disparition le dimanche 12 Novembre. Hommage au nom de ceux qui sont ici présents et au nom des membres du Conseil de Ligue, André votre mémoire mérite un témoignage digne de notre admiration, de notre reconnaissance. Je voudrais dire aussi notre espoir que le souvenir de votre travail trouve encore la dimension que vous avez su développer ; vous avez su donner confiance aux uns et aux autres dans les moments les plus difficiles. Vous avez occupé sans relâche votre place avec les instances sans rechigner, sans revendiquer, sans récriminer. Cette force et ce sang froid ont permis d'écrire ces quelques grandes pages du football du district de l'Oise. Dans toutes ces années de bénévolat, André a côtoyé toutes les couches sociales et il était devenu le confident de beaucoup d'entre nous ici présents avec sa culture, son éducation, sa réserve, sa simplicité, son humour, sa fidélité et aussi sa fierté. Ardent défenseur du football dans les petites communes, André a veillé durant des années aux destinées des clubs trouvant toujours un moment, un motif et même un moyen de transport pour assister aux réunions, assemblées ou manifestations locales. André était de ces hommes publics qui placent leurs actions au service des autres dans le souci de promouvoir une société solidaire afin de rendre aux plus faibles leur juste place. Il a puisé jusqu' à l'extrémité de ses forces, jusqu' à ses derniers jours pour trouver l'énergie de présider son district. Ce dévouement lui valut de nombreuses distinctions : pour le district de l'Oise le Bronze en 1993, l'Argent en 2000, l'Or en 2011 ; pour la Fédération le Bronze en 1996, l'Argent en 2001, l'Or en 2016, la Plaque en 2014 ; pour la Jeunesse et Sports Médaille de Bronze et d'Argent et plaque d'argent en 2016.

Ces reconnaissances témoignent de l'engagement d' André Flamant pour le bien du sport et du football en particulier.

Aujourd'hui nous sommes en deuil avec beaucoup d'images et de souvenirs et formons l'assurance que chacun le garde en sa mémoire.

A toute sa famille, à sa femme et ses enfants et petits-enfants, toute notre sympathie et notre réconfort.

André est décédé dans l'exercice de ses missions en qualité de membre du Conseil de Ligue comme Marcel Duhoo en 2015 ».

Le Président et le Conseil de Ligue respectent ensuite un moment de recueillement à la mémoire d'André Flamant.

3/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Conseil et le Président renouvellent leurs sincères condoléances aux familles de M. Jean Marie FERMON – Ancien Secrétaire de la Commission Régionale des Statuts et Règlements, de M. Jacques FEDIACZKO – Ancien Membre de la Commission de District de l'Arbitrage du District Escaut, de M. Yves LANNOY – Père de Stéphane LANNOY – Président de la CRA et Directeur Régional de l'Arbitrage, de Mme Paulette WILLAY – Mère d'Odile WILLAY – CTR Développement des Pratiques.

Le Conseil et le Président adressent par ailleurs à M. Jean Marie BECRET – Délégué de la Ligue aux Assemblées Fédérales qui a été récemment hospitalisé, leurs vœux de prompt rétablissement.

INFORMATIONS FFF

* Mme Evelyne BAUDUIN (Ligue) et Mme Pauline BLONDEAU (District des Flandres) intègrent le « Club des 100 femmes dirigeants de demain » de la FFF dans le cadre du programme visant à favoriser la mixité et l'accès à la prise de responsabilités aux femmes dans le monde du football.

* Mini Tournois UEFA (U17 / U19 Masculins ou Féminins) :

La FFF a interrogé les Ligues pour connaître les candidatures à l'organisation de mini tournois entre le 5 Mars et le 12 Avril. Emmanuel PARSY fait part au Conseil de la réussite et de l'intérêt des manifestations organisées autrefois par le Ligue de Picardie dans ce domaine.

A ce jour, il n'y a pas de candidature.

* Louis DARTOIS – Responsable de la Formation et Sylvain LEBLOND – en charge du Marketing ont participé le 07 Décembre dernier à une journée de travail relative à la taxe d'apprentissage.

* Ouverture d'un Pôle France Futsal :

Bruno BRONGNIART informe le Conseil de la décision du COMEX de valider l'ouverture d'un Pôle Futsal à la rentrée 2018/2019 et de la nécessité de candidater avant le 20 Novembre prochain. La Ville de ROUBAIX est intéressée pour accueillir le Pôle et après discussions, le Conseil décide d'adresser la candidature de la Ligue à la FFF.

* Visite de l'IFF :

Le Président a accueilli une délégation de l'Institut Fédéral de Formation (M. Christian TEINTURIER Gérant – Mme Vérane STEFANI Directrice) et de la FFF, qui ont exposé les différents points relatifs au renouvellement de l'agrément pour l'IR2F (Ex – CIF). Il a été souligné, lors de cette réunion, par les représentants de l'IFF l'impérative nécessité que les formations soient réalisées et administrées par la Ligue afin qu'il n'y ait pas de prix, de méthodes, de contenus différents selon les Districts et la Ligue pour les formations dispensées sur le territoire régional.

Jean Michel PROVILLE s'enquiert du montant des indemnités médicales pour les interventions effectuées. Il précise que dans plusieurs Ligues l'intervention d'une demi-journée est prise en charge au niveau du tarif à hauteur de 6 consultations.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE 11 NOVEMBRE 2017

Bruno BRONGNIART revient sur le déroulement de l'Assemblée Générale et les problèmes logistiques de disposition de la salle ayant conduit à favoriser le confort sur des sièges plutôt que sur des bancs. L'inversion de l'orientation a été possible pour l'écran, les projections, l'estrade mais la régie n'a pu être déplacée ce qui a conduit à quelques difficultés.

Néanmoins il souligne la sérénité qui a présidé le déroulement de l'Assemblée.

DOSSIERS EN INSTANCE AU CNOSF

*** Douai Féminin :**

La Ligue est dans l'attente de l'avis de la proposition de conciliation du CNOSF. Dès réception, les Membres du Conseil seront avisés et sollicités pour définir la position du Conseil de Ligue.

*** Saint André Lez Lille :**

Dossier concernant le match de Coupe de France ST ANDRE / ITANCOURT. L'audience de conciliation est prévue le 20 Décembre 2017 et la Ligue est invitée à envoyer un mémoire de synthèse.

Le club de ST ANDRE renonce à faire rejouer le match mais de demande une indemnisation du préjudice financier qu'il estime avoir subi.

*** Beuvrages Futsal :**

Maintien de la déprogrammation de tous les matches à Beuvrages dans l'attente de la décision de la Commission de Discipline avec audition de tous les acteurs.

Claude COQUEMA s'inquiète des difficultés pour le déroulement du championnat qu'entraînent les délais d'instruction et de décision.

Brigitte BACQUEVILLE souligne l'augmentation du nombre des incivilités hors du terrain. Le nombre de dossier est en augmentation importante dans le secteur Nord Pas de Calais mais aussi en Picardie.

Trois dirigeants ont été suspendus pour 10 mois. Il ne s'agit pas d'une spécificité en LFHF, car des comportements identiques ont été observés à Paris Ile de France et en Corrèze comme le précise Stéphane LANNOY.

Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, ceux ne sont pas les clubs qui sont à l'origine des incidents mais des bandes issues des quartiers difficiles.

4/ AVANCEE DU DOSSIER CENTRE TECHNIQUE AMIENS

Jacques LIENARD indique que, depuis la mise en place du Comité de Pilotage auquel il est associé avec Fernand DUCHAUSSOY et Emmanuel PARSY, 24 séances de travail ont eu lieu depuis le 14/02/2017 avec le concours d'une maîtrise d'ouvrage particulièrement efficace.

Depuis le 1^{er} Septembre, il y a eu 9 réunions et une réunion de synthèse est programmée le 19/12/2017.

Après réception et ouverture des projets de concours des 3 architectes choisis, le jury comprenant Bruno BRONGNIART, Michel GENDRE, Pascal POIDEVIN et Fernand DUCHAUSSOY a choisi le 31/10/2017 l'architecte EN ACT pour la construction du Centre Technique.

Le 07/11/2017, Alain GEST Président d'Amiens Métropole et Bruno BRONGNIART ont signé la promesse de vente du site destiné à la construction du centre dans le complexe Emile GUEGAN à Amiens.

Fernand DUCHAUSSOY a visité le Centre Technique Régional de PLOUFRAGAN en Bretagne.

Le 28/11/2017, le Comité de Pilotage et Michel GENDRE ont étudié avec l'architecte, son équipe et la maîtrise d'œuvre l'avant-projet sommaire, ce qui a permis de constater que les aménagements souhaités avaient été pris en compte en ce qui concerne l'aménagement des salles, les circulations, les séparations entre secteur administratif et secteur vestiaires. Zones d'accueil et d'attente ont été validées.

Le projet d'étude thermique a été discuté et validé. Une réunion de synthèse du Comité de Pilotage est fixée au 19/12/2017. L'avant-projet définitif aura lieu en janvier 2018. Le calendrier prévu initialement est respecté. L'année 2018 ne verra débuter le chantier qu'au quatrième semestre.

A la fin du mandat du Conseil, le Centre Technique devrait être opérationnel. Bruno BRONGNIART informe les membres que le modèle économique à mettre en place pour le Centre Technique, est aussi examiné par Fernand DUCHAUSSOY dans le cadre du projet qui lui a été confié.

5/ GESTION DE LA FIN DE SAISON 2017/2018 CHAMPIONNATS SENIORS

Au terme de la saison, de nombreux clubs seront rétrogradés en Districts du fait de la disparition du 4^{ème} niveau régional du secteur septentrional de la LFHF.

Afin d'assurer la régularité des compétitions jusqu'à leur terme, il convient que les rencontres se déroulent dans les meilleures conditions possibles en évitant des décalages de matches susceptibles d'interférer sur la compétition et les classements définitifs.

Dans ces conditions, le Conseil de Ligue se prononce à l'unanimité sur le fait que les 6 dernières journées se dérouleront le même jour et à la même heure sans dérogation possible.

Cette mesure exceptionnelle dans sa durée permettra de réduire au maximum les situations de contestation quant au déroulement des rencontres.

6/ ANTICIPATION DES RENOUVELLEMENTS DES LICENCES

Afin de ne pas se trouver face aux difficultés rencontrées en début de saison, Bruno BRONGNIART propose d'inciter les clubs à renouveler leurs licences le plus tôt possible.

Pour ce faire, une remise de 5% du prix des licences validées au 30/06 sera accordée.

Il est envisagé que les Districts organisent des formations pour les nouveaux secrétaires en précisant les points essentiels. La réalisation d'une fiche memento d'explication est envisagée. Par ailleurs, il conviendrait de réaliser si possible les Licences Seniors en priorité avant celles des Jeunes dont les compétitions débutent plus tardivement.

7/ DEMANDE D'EVOCATION D'AMIENS AC

Celle-ci concerne le refus de dérogation accordée à la qualification de l'éducateur de l'équipe réserve d'Amiens AC évoluant en championnat R1.

Un courrier explicatif précise la position de M. STURBOIS avec une dérogation acceptée depuis 4 ans par la Ligue de Picardie.

Simon RAUX et Odile WILLAY précisent que les modalités de dérogation ont évolué depuis la décision initiale.

Bruno BRONGNIART propose qu'une dérogation exceptionnelle soit accordée par le Conseil de Ligue - compte tenu de la fusion- à AMIENS AC jusqu'au 30/06/2018 sans aucune prorogation ultérieure. Le club devra être en règle avec les obligations des éducateurs pour le début de la saison 2018/2019.

Jacques LIENARD estime indispensable d'accorder la dérogation jusqu'à la fin de saison et insiste sur l'obligation d'avoir un éducateur qualifié pour la saison prochaine.

Le Conseil donne son accord sur la proposition du Conseil.

8/ U13 REGLEMENT DES ENTENTES FILLES

Un règlement des Ententes Filles a été élaboré définissant les conditions de participation des équipes U13 Filles et la constitution des Ententes.

Pascal POIDEVIN intervient sur le nombre de clubs pouvant constituer une Entente.

Si les propositions sont adaptées aux zones géographiques à densité de population satisfaisante, elles ne correspondent pas du tout aux réalités démographiques de certaines zones de la LFHF.

Dans 2 territoires de l'Aisne, en Thiérache et dans le Sud du Département, il existe des zones où il n'y a qu'une joueuse par club, de telle sorte qu'il faut une dizaine de clubs pour faire une équipe dans le secteur géographiquement défini.

Cela est vrai également pour le District Côte d'Opale.

Il est demandé aux Comités Directeurs de Districts de définir avec les personnes compétentes les zones concernées et de les valider en rappelant la date limite du 31/01/2018 pour être licenciée.

Il conviendra de préciser le nom du club support et la liste nominative des joueuses affectées à cette Entente.

Le Conseil est favorable à cet amendement présenté permettant dans 3 zones géographiques (Aisne : 2 – Côte d'Opale : 1) d'obtenir une dérogation au Règlement.

9/ CREATION D'UN CLUB FEMININ A AULNOY

Un certain nombre de joueuses du club d'AULNOY ont signé à VALENCIENNES.

Simon RAUX explique les conséquences pour les filles qui sont restées à AULNOY et qui ne jouent plus au football. Dans ces conditions, un nouveau club spécifiquement Féminin s'est créé à AULNOY.

Le Conseil accepte l'affiliation de ce nouveau club.

10/ SITUATION DES U16 F

Courrier de M. Onofrio PAVONE – Secrétaire Général du District Escaut :

Simon RAUX expose les récentes décisions du District Escaut qui a choisi d'appliquer le Règlement Fédéral.

Evelyne BAUDUIN et Jean Michel PROVILLE participent au débat.

Le Président de la Ligue évoquera le dossier en Collège des Présidents de Ligue.

11/ MISE A JOUR DES COMMISSIONS REGIONALES

Pôle Juridique et Statutaire :

* Commission Régionale Juridique :

Christophe BEDIN remplace Nathalie DEPAUW

* Commission Régionale de Contrôle des Clubs :

Luc VAN HYFTE remplace Joëlle LEMY

Ajouter Jean Marie WARME

Pôle Technique et Relation avec le Milieu Scolaire :

* Commission Régionale Football en Milieu Scolaire :

Annexe 1

Pôle Développement :

* Commission Régionale Formation :

Vincent GRAU remplace Carole DOUGE

Par ailleurs, liste des Conseillers Techniques en Commissions :

Pôle Gestion des Activités : suivant Ordre du Jour

* Commission Régionale des Compétitions Seniors :

Wilfried THOORIS

* Commission Régionale des Compétitions Jeunes :

Odile WILLAY et Thierry CLAEYS

* Commission Régionale des Compétitions Féminines :

Laurence DEMAILLY

* Commission Régionale des Compétitions Football Diversifié :

Bruno PLUMECOCQ

* Commission Régionale Organisation des Actions Techniques :

Thierry CLAEYS et Wilfried THOORIS

Pôle Juridique et Statutaire :

* Commission Régionale Statut des Educateurs :

Jean François NIEMEZCKI et Christophe MARTINEZ

Pôle Technique et Relation avec le Milieu Scolaire :

* Commission Régionale Football en Milieu Scolaire :

Thierry CLAEYS et Odile WILLAY

* Commission Régionale Suivi et Validation des Labels :

Laurence DEMAILLY et Odile WILLAY

Pôle Développement :

* Commission Régionale Formation :

Jean François NIEMEZCKI

* Commission Régionale Développement du Football Féminin et Féminisation :

Laurence DEMAILLY

* Commission Régionale Développement du Football Diversifié :

Bruno PLUMECOCQ

12 / QUESTIONS DIVERSES

* Stéphane LANNOY :

- Remercie les Membres du Conseil et la Ligue pour les témoignages et de sympathie et les fleurs à l'occasion des obsèques de son père.

- Il Indique par ailleurs au Conseil la nomination de Jean Charles CAILLIEUX à la Direction Technique de l'Arbitrage de la FFF en qualité de Manager des Arbitres Fédéraux III.

Il signale que Bastien COURBET a été recruté pour pouvoir à son remplacement au sein de la Ligue.

Un nouveau Conseiller Technique en Arbitrage sera recruté en janvier 2018 pour le remplacement de Bastien COURBET.

- Le Conseil nomme, enfin sur proposition du Président de la CRA, en qualité de JAL :

- Aisne : Loïc HOET

- Artois : Alexandre LATOUR, Edouard MORGANTI

- Escaut : Dimitri KOWALSKI

- Oise : Bastien MONVOISIN, Vincent GILLETTE

- Somme : Antoine BOYARD

* Pascal POIDEVIN :

- Regrette l'absence d'un Conseiller Technique en Arbitrage à une réunion de la Commission de Recrutement et Fidélisation de l'Arbitrage de l'Aisne en raison d'un incident administratif de convocation.

- Equipement Nike : Un crédit de 130 000€ (prix catalogue) est attribué à la LFHF.

- Equipementier de la Ligue : Nécessité de définir à terme un ou plusieurs équipementiers officiels de la Ligue.

- Demande aux Présidents des Districts leurs nombres de clubs pour l'affectation des ballons et la date de livraison (30 Juin ou fin Août).

- Signale que les paies des Districts ne seront plus réalisées par la Ligue à compter du 1^{er} Janvier 2018.

* Jean Yves TAS :

- Informe le Conseil de l'évolution de l'opération Fair Play Jeunes étendue au Secteur Picard ainsi que pour le Concours de Dessins.

* Gérard PIQUE :

- Evoque le nombre d'arbitres des Clubs Nationaux et Régionaux pour le Statut de l'Arbitrage et la réclamation d'un club à l'encontre d'ORCHIES DOUAI FUTSAL.

Actuellement, un ou deux arbitres sont requis pour les clubs évoluant en Championnat National et pas de nombre minimum en Ligue.

- Communique à Thierry JANAS les coordonnées d'un partenaire potentiel pour la Ligue : DLM.

* Brigitte BACQUEVILLE :

- Rappelle l'Opération Noël Heureux avec Eux : 20€ sont demandés à chaque club de la LFHF (par prélèvement). Peu de refus.

- Souhaite, au titre de la Commission de Discipline, l'identification d'un référent en Préfecture pour les interdictions de stade.

* Jean Michel PROVILLE :

- Evoque la question du recrutement des médecins fédéraux dans le Sud de la LFHF et la mort subite d'un jeune footballeur (âgé de 9 ans) dans une autre Ligue.

- Signale la nomination du Dr Joseph LAURANS en qualité de médecin fédéral national.

- Indique sa candidature à la Haute Autorité du Football en remplacement du Dr LAURANS.

* Claude COQUEMA :

- Informe le Conseil des réflexions sur la création d'un Championnat Futsal Féminin et sollicite l'aide de la Ligue.

- Porte à la connaissance du Conseil l'Interligues Futsal U15 – U18 à Pont St Maxence avec les Ligues de Normandie et de Hauts de France.

* Philippe FOURE :

- Interroge le Conseil sur la possibilité de mettre en place en 2018 – 2019 des groupes U17 en Ligue.

* Simon RAUX :

- Souhaite présenter aux clubs les Championnats U14 – U15 – U16 de la saison prochaine.

Le Conseil donne son accord.

* Bruno BRONGNIART :

- Conclu la réunion en annonçant la décision fédérale d'augmenter d'un euro le prix des licences FFF. L'Assemblée Fédérale examinera cette demande.

MEMBRE HONORAIRE

Le Conseil nomme M. José BOURRANT Membre Honoraire de la Ligue et le remercie vivement pour les services rendus au Football.

MEMBRES INDIVIDUELS

Après avis favorable du District concerné, le Conseil nomme en qualité de Membres Individuels de la Ligue :

- BOITEL René (Somme)
- BOUVILLE Béatrice (Oise)
- CLERCQ François (Somme)
- ELOPHE Jean René (Somme)
- FABUREL Stéphane (Oise)
- FRANCOIS Philippe (Somme)
- GRAVELINE Marc (Artois)
- LANGLET Didier (Oise)
- LEFEBVRE Laurent (Oise)
- LEROY Eddy (Oise)
- MARTIN Jérôme (Somme)
- MATOS David (Flandres)
- MILLIOT Aimé (Oise)
- PAGE Cyril (Somme)
- PICARD René (Somme)
- PIRE Olivier (Flandres)
- POULAIN Philippe (Oise)
- VERIN Guillaume (Escaut)

Dates des prochaines réunions :

- Mardi 30 Janvier 2018 à Amiens
- Mardi 06 Mars 2018 à Villeneuve d'Ascq
- Mardi 10 Avril 2018 à Villeneuve d'Ascq

Le Président
Bruno BRONGNIART

Le Secrétaire de Séance
Thierry JANAS